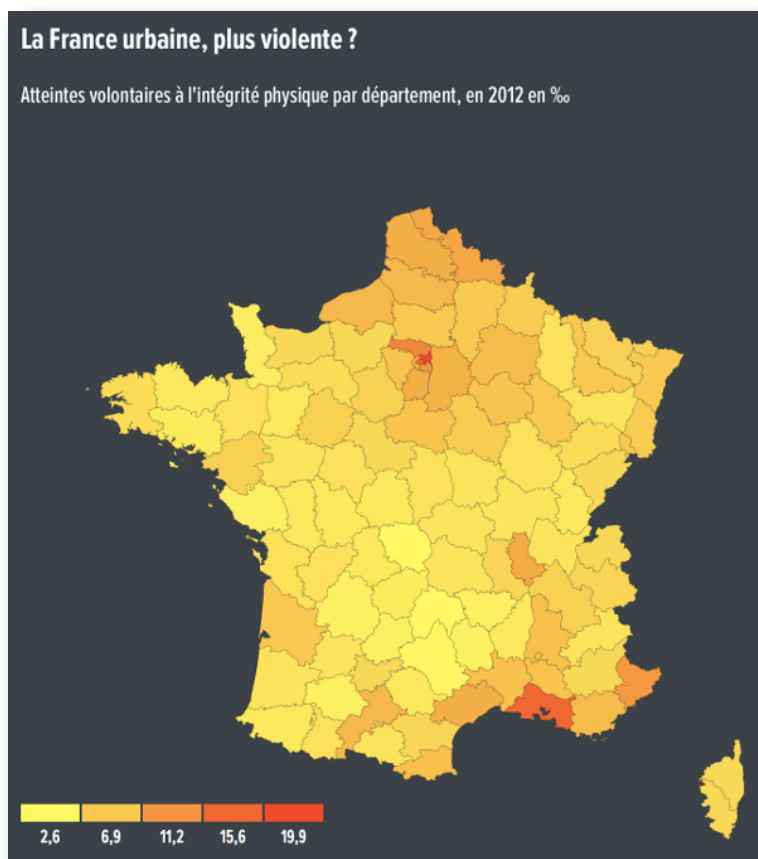


Violence : une fracture territoriale ?

□ Episode 5/10 : la violence se concentre-t-elle dans certains types de territoires ?

Quelle est la géographie de la violence ? Globalement, si l'on s'en tient aux chiffres du ministère de l'Intérieur, la violence touche d'abord les villes. Plus l'aire urbaine est grande, plus la concentration de violence y est forte.

Les violences et actes de délinquances ou criminalités sont multiples, mais si l'on rassemble l'ensemble des atteintes volontaires à l'intégrité physique, c'est-à-dire les violences physiques, principalement les coups et blessures, mais aussi les homicides, les vols à mains armés ou encore les violences sexuelles, **les départements les plus urbanisés** affichent des taux de criminalité (rapporté à la population) plus importants.



La France urbaine, plus violente ?

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique englobent les violences physiques crapuleuses ou non (homicides, prises d'otages, coups et blessures, vol à main armée, etc.), les violences sexuelles (dont viol et harcèlement) ainsi que les menaces de violences.

Ainsi, la région parisienne présente les ratios les plus élevés, avec

- près de 16 ‰ dans la capitale
- ou 19,9 ‰ en Seine-Saint-Denis.
- Idem pour les Bouches-du-Rhône (15,45 ‰),
- ou pour les Alpes-Maritimes (10,9 ‰).

Cette carte ne comporte malheureusement pas, pour des raisons de représentations, les départements d'outre-mer. Or ces derniers ont également des taux importants,

- **avec 19,5 ‰ en Guyane,**
- ou 14,4 ‰ en Martinique.

Selon les crimes et délits retenus, les disparités peuvent s'avérer plus ou moins importantes.

❑ Concernant les vols violents sans armes, le taux varie ainsi de 1 à 60 entre les communes rurales et l'aire urbaine de Paris,

❑ alors que concernant les cambriolages, la variation n'est que de 1 à 2.

Ces chiffres présentent certaines limites, car ils se basent uniquement sur les délits et crimes portés à la connaissance des autorités.

Mais les enquêtes de victimation de l'Insee dressent un constat similaire. Selon ces données, dans les communes rurales, 0,2 % des personnes âgées de plus de 14 ans déclarent avoir été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol avec violences physiques ou menaces, contre le triple dans les aires urbaines de plus 100 000 habitants et 1,1 % pour celle de Paris.

Ces chiffres varient également selon le critère retenu, et l'intensité n'est pas toujours graduelle avec l'urbanisation, mais le rapport n'est jamais inversé.